

enquête

Transactions bancaires opaques, fraude fiscale en costume trois pièces ou treillis, paradis fiscaux bien au chaud, entreprises multinationales et multimilliardaires, concentration de richesse obscène, lanceurs d'alerte isolés ou licenciés... un vrai polar. Hélas, l'évasion fiscale, faite de fraude et d'optimisation, constitue la scandaleuse réalité qui nous entoure. Enquête sur un système bien en place, qui siphonne l'économie, sabote le modèle social français et ronge le pacte républicain.

ÉVASION FISCALE: QUI NOUS MÈNE EN BATEAU?

H

SBC, McDonald's. Et avant eux UBS, Apple, Amazon, Cahuzac...

Des banques, des multinationales, des grosses fortunes. Où donner de la tête? Comment ne pas avoir le tournis devant les révélations des sommes folles qu'elles dissimulent au fisc? En février dernier, le dernier volet de l'affaire SwissLeaks démontrait un nouveau système international de fraude fiscale: la filiale suisse de la banque HSBC était mise en cause pour avoir fourni à ses riches clients des services d'évasion fiscale. Selon l'enquête de plusieurs médias, 180,6 milliards d'euros auraient transité, à Genève, par les comptes HSBC de plus de 100 000 clients et de 20 000 sociétés offshore, entre novembre 2006 et mars 2007, période correspondant aux archives numérisées dérobées par Hervé Falciani, ancien informaticien de la banque.

Quelques jours plus tard, c'était au tour du roi du hamburger américain en Europe, McDonald's, d'être accusé par trois grandes centrales syndicales - la Fédération syndicale européenne des services publics (EPSU), la Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme (EFFAT) et l'Union internationale des employés de service (SEIU) - d'avoir eu recours à des dispositifs d'optimisation fiscale lui ayant permis de soustraire, entre 2009 et 2013, plus d'un milliard d'euros de recettes fiscales à plusieurs pays, dont la France'. « On estime que pour la France, dont le déficit public est d'environ 80 milliards d'euros, l'évasion fiscale nous coûte 50 milliards par an et la fraude entre 60 et 80 milliards d'euros. Soit une fois et demie le montant du déficit public, explique Alexandre Derigny, secrétaire général adjoint de la fédération des finances CGT (voir entretien). Concrètement, si les règles étaient respectées, on



n'aurait plus de déficit ni de difficultés avec le financement de la protection sociale, de l'éducation, de la santé... L'enjeu est colossal.

Le poids du lobby bancaire

« La publication de ces fichiers est salutaire, analyse Sophie Binet, secrétaire générale adjointe de l'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens (Ugict) CGT, en faisant référence aux révélations d'Hervé Falciani sur HSBC. Sauf que si elle n'est pas suivie d'une mobilisation citoyenne, l'ampleur de la fraude peut aussi conduire à la banalisation et au repli sur soi. Le silence du gouvernement suite à ce nouveau scandale est assourdissant. » Faut-il rappeler qu'en France, aucun procureur ou juge ne peut poursuivre pour fraude fiscale sans l'aval de l'administration fiscale et que seul le ministre du Budget peut être à l'origine d'une plainte sur avis conféré de la Commission des infractions fiscales (CIF) ? C'est le bien nommé « verrou de Bercy », comme on l'appelle dans le jargon. Faut-il rappeler que François Hollande, qui clamait dans son discours du Bourget « mon ennemi, c'est la finance », s'est tant renié depuis que la fédération des banques et assurances CGT lui reproche d'être littéralement « sous le joug de Pierre Gattaz » ?

François Hollande « aurait pu entreprendre certaines réformes qui n'ont rien d'idéologique mais qui relèvent du bon sens pour lutter contre le lobby bancaire », analyse, déçu, Denis Robert, qui avait contribué à la rédaction du texte du Bourget. Et de constater, au niveau européen, « échelon essentiel », selon lui, « une sorte de fatalisme total dû à la présidence de Junker. Qui peut imaginer des réformes de la fiscalité sous la présidence de l'ex-dirigeant d'un paradis fiscal ? »

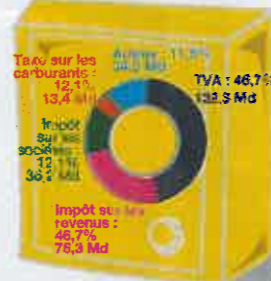
Cela dit, crise financière oblige, « la réglementation bancaire s'est durcie depuis 2008, précise Valérie Lefebvre-Haussmann, secrétaire générale de la fédération des personnels des banques et assurances (FSPBA) CGT. Au-delà des normes imposées par Bâle II et III sur le minimum de capitaux propres des banques pour augmenter leur stabilité financière, chaque salarié d'une entité bancaire reçoit désormais une formation anti-blanchiment ». Et de convenir : « Cela n'empêche malheureusement pas des pratiques totalement condamnables comme celles de la filiale suisse d'HSBC. »

Les paradis fiscaux dans le viseur

De leur côté, les membres du G20 ont bien été obligés d'afficher, dès 2009, leur détermination à en finir avec les paradis fiscaux. Les États-Unis ont donné l'exemple en votant dès l'année suivante la loi FATCA. Elle impose aux banques des pays ayant accepté un accord avec les États-Unis de renseigner les autorités américaines sur les avoirs et transactions de leurs clients impossibles sur leur sol sous peine de sanctions financières. Fin 2014, une centaine de pays s'y étaient engagés dont la France, la Suisse, le Luxembourg. Dans le même temps, le G20 et l'OCDE ont établi l'automatisme des échanges de renseignements bancaires à des fins fiscales, qui ne se

Un impôt de plus en plus injuste

Recettes de l'État 2014



Source : Projet de loi de finances 2014

Nombre de filiales dans les paradis fiscaux



Source : CCFD - Terre Solidaire

faisaient auparavant que sur demande. Dès 2017, une soixantaine de pays se sont engagés à respecter cette règle dont Jersey, Guernesey, le Luxembourg. Une trentaine d'autres suivront en 2018 dont la Suisse et Singapour. L'injonction de transparence resserre donc l'étau autour des paradis fiscaux. Sans les éradiquer : Vanuatu, Bahreïn, les Îles Cook et Panama se dérobent encore. Et les grosses fortunes disposent constamment de nouvelles « solutions » pour continuer à faire fructifier leur magot grâce à des services de gestion de portefeuille ou d'ingénierie financière toujours plus sophistiqués.

Que faire ?

Grâce à sa capacité de reconversion et à la lente évolution des réglementations, le système d'évasion fiscale a encore de beaux jours devant lui (voir entretien avec Alexandre Derigny, de la fédération des finances CGT). « Nous avons l'air de mamouths courant derrière des léopards. » La formule du juge espagnol Baltasar Garzon, lors de l'appel de Genève en octobre 1996, reste d'actualité. Dans ce contexte, la protection des lanceurs d'alerte semble évidente. Elle ne l'est pas (voir l'enquête de la NVO de janvier 2015), mais l'idée avance selon les pays. En France, après s'être mobilisés contre l'amendement sur la protection du secret des affaires de la loi Macron, syndicats, ONG et lanceurs d'alerte battent le rappel contre la directive sur le secret des affaires qui devrait arriver au Parlement européen le 25 avril 2015. Au motif de protection des entreprises contre l'espionnage économique, elle constitue une vraie menace pour les lanceurs d'alerte et la liberté d'expression. « Cette proposition de directive consacre une définition très large du secret des affaires et sanctionne toute infraction sans limitation à la seule utilisation illicite des données à des fins commerciales. Adoptée en l'état, elle pourrait donc être utilisée pour sanctionner des lanceurs d'alerte, des syndicalistes ou des journalistes. » Voilà ce que dénoncent, dans leur lettre ouverte au président de la République, vingt-cinq organisations – dont le SNJ-CGT, la FSPBA CGT, la fédération des finances CGT et l'Ugict-CGT – à l'initiative de la soirée de soutien aux lanceurs d'alerte² et contre la directive européenne du 3 mars (voir notre article page 13). Et de détailler : « Un représentant du personnel informant les salariés d'un projet de plan social, un [salarié] lanceur d'alerte donnant à la presse un fichier client démontrant la fraude fiscale, un journaliste dévoilant un scandale sanitaire, tous pourraient être attaqués au prétexte d'avoir dévoilé des secrets d'affaires et encourir des peines de prison. »

Par Dominique Martinez

1. Voir l'article « McDonald's fait de l'optimisation fiscale sur » www.nvo.fr/0-0-3381-mcdonald-s-fait-de-l-optimisation-fiscale.
2. Voir le portrait de Stéphanie Gibaud : www.nvo.fr/0-0-3395-stephanie-gibaud-en-lutte-contre-l-evasion-fiscale

nvo.fr évasion fiscale

« Changer cet ordre économique archaïque »

Entretien avec Alexandre Derigny sur le scandale de l'évasion fiscale massive et ce que propose la CGT.



Alexandre Derigny, secrétaire général adjoint de la fédération des finances CGT

Que vous évoquent les dernières révélations d'évasion fiscale de HSBC et de McDonald's ?

Ce n'est malheureusement pas une surprise. On sait qu'il existe aujourd'hui un système organisé qui permet aux plus riches de s'exonérer de leurs obligations fiscales et que cela a des conséquences extrêmement concrètes sur l'ensemble des citoyens. 1% de la population mondiale concentre un maximum de richesses et refuse de contribuer au financement des services publics, nécessaires aux populations. Le système est connu, généralisé, mondia-

lisé, et catastrophique pour l'économie mondiale. Les affaires HSBC et McDonald's sont deux arbres qui cachent la forêt. On sait, par exemple, que les banques françaises possèdent toutes des filiales dans les paradis fiscaux.

Ces épisodes sont-ils plus scandaleux qu'avant ?

Ces affaires sont immorales et scandaleuses mais leur récurrence

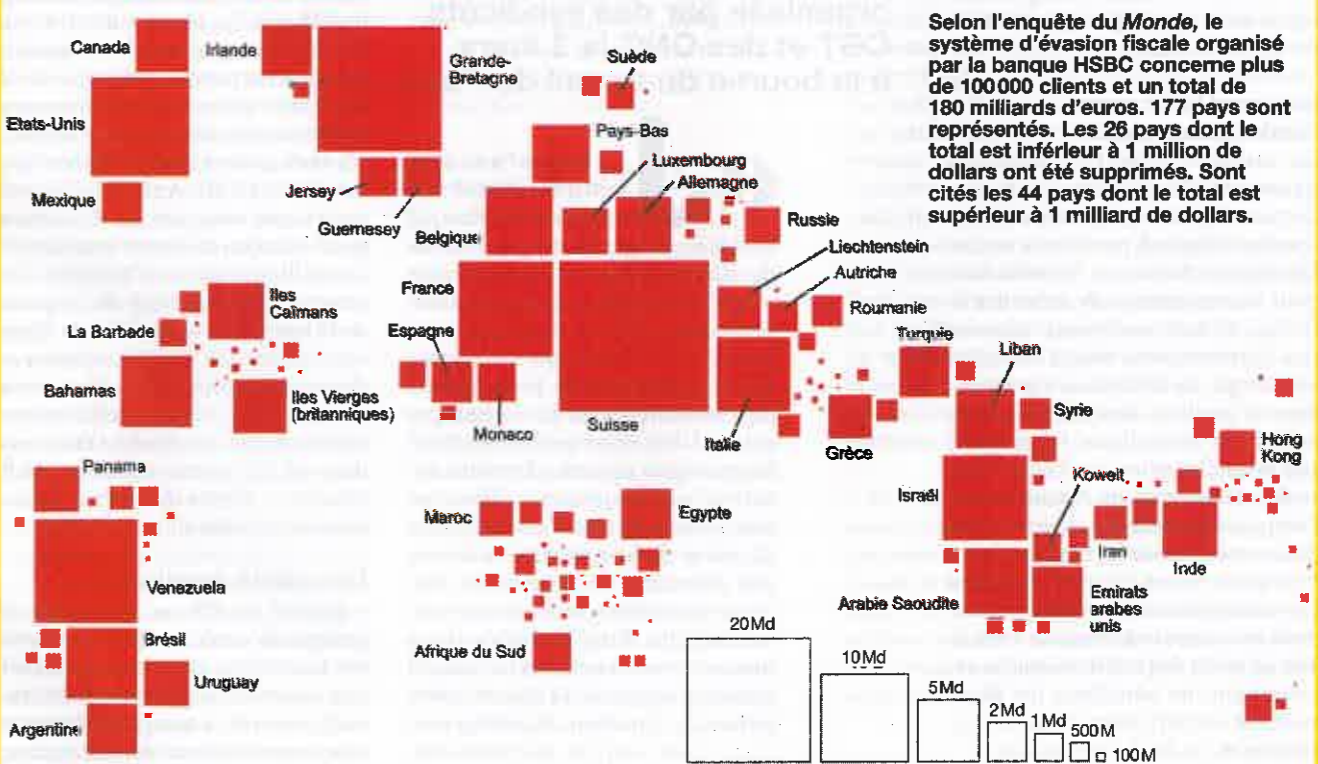
les fait presque passer pour la normalité. On a l'impression d'être en pleine féodalité, avec d'un côté les seigneurs modernes, et de l'autre le reste de la société qui suit, apathique. Pourtant, nous, Français, défendons l'impôt comme facteur essentiel de cohésion sociale, nous adhérons à la Déclaration universelle des droits de l'homme qui dit que chacun doit contribuer à hauteur de ses moyens. Il est donc d'autant plus révoltant de voir ceux qui possèdent le plus de richesses refuser de contribuer au bien commun. La CGT le dénonce et appelle au changement de cet ordre économique archaïque. Il y a eu les Indignés, les Occupy Wall Street, mais l'immense majorité qui se fait tondre la laine sur le dos par les puissants souffre d'une forme de résignation parce que les solutions à ces déviances sont complexes, diverses et semblent éloignées.

Quelles sont les solutions à l'évasion fiscale ?

Une des premières solutions serait de lutter contre les paradis fiscaux,

HSBC: un système globalisé

Le montant des comptes HSBC pays par pays (en dollars) - 2006-2007. Source: CC-BY-SA marlingrandjean.ch. Data: icj.org (HSBC 2006-2007).



Selon l'enquête du Monde, le système d'évasion fiscale organisé par la banque HSBC concerne plus de 100 000 clients et un total de 180 milliards d'euros. 177 pays sont représentés. Les 26 pays dont le total est inférieur à 1 million de dollars ont été supprimés. Sont cités les 44 pays dont le total est supérieur à 1 milliard de dollars.

ces pays où il y a une très grande opacité bancaire et en même temps un système fiscal très favorable, c'est-à-dire où le secret est la règle et où le niveau d'impôt est très bas. Les plus fortunés ont donc tendance à aller y placer leur argent pour concrètement en garder le maximum. Ces paradis fiscaux peuvent servir de « refuge » légal mais ils servent aussi souvent des intérêts illégaux, car grâce à leur opacité, il n'y a pas de trace de ceux qui y vont. C'est ce qui permet notamment le financement du terrorisme, du trafic d'armes, de drogue, etc. On trouve les deux : les costumes bien taillés et le grand banditisme.

Où est la limite entre les deux ? Elle est très floue. On a à la fois de l'optimisation fiscale et de la fraude fiscale. Parmi les pratiques légales les plus répandues, il y a l'optimisation fiscale que pratiquent beaucoup les entreprises. Exemple : Starbucks France achète son café à prix d'or à sa filiale suisse et reverse des royalties exorbitantes pour ses brevets à son siège irlandais. Résultat : elle réduit les bénéfices de la société française pour payer le minimum d'impôts là où les taux d'imposition sont les plus élevés et, à l'inverse, gonfle ceux de ses filiales en Suisse et en Irlande, pays où les taux d'imposition sont plus faibles. Cette pratique légale est très pratiquée par nombre de multinationales.

Comment lutter contre l'optimisation fiscale ? Le combat contre l'optimisation passe par l'éradication des niches fiscales (légales) qui permettent les fraudes (illégal), par la lutte contre les paradis fiscaux et l'interdiction pour les entreprises d'y créer des filiales... Il faut également imposer une harmonisation fiscale complète en Europe. La CGT, dans son acception de syndicat de transformation sociale, le revendique. On ne peut pas revendiquer les services publics, le développement de l'industrie, de l'emploi, de meilleurs salaires, etc., sans ce levier économique. Cette course au moins-disant fiscal entre pays européens est suicidaire. En tirant les standards sociaux vers le bas au profit des multinationales qui se gorgent de bénéfices, les États mettent en péril leurs finances publiques et, au final, leur stabilité.

Dominique Martinez



ANNA SOLÉ

Contre la directive européenne sur le secret des affaires

Protéger les lanceurs d'alerte et se mobiliser contre la directive européenne sur le secret des affaires attendue au Parlement européen le 28 avril prochain, c'était l'objectif de la soirée organisée par des syndicats CGT et des ONG le 3 mars à la bourse du travail de Paris.

« **J**e n'étais ni une militante, ni un leader, ni une tête forte. Mais j'ai décidé de rompre les rangs, de sortir du silence. » Devant un auditoire stupéfait de deux cents personnes, Stéphanie Gibaud raconte comment elle devenue lanceuse d'alerte. Malgré elle. Responsable de l'événementiel de la banque suisse UBS, elle révélait en 2009 les pratiques secrètes d'évasion fiscale de son employeur. « Harcelée, placardisée, discriminée, on m'a traité de folle et de manipulatrice. » Grave, elle déroule huit années de descente aux enfers, son parcours du combattant dans le dédale de la justice, sa solitude face à un ennemi puissant, organisé : la finance internationale. Émotion. Standing ovation. Onze autres parcours héroïques se succèdent à la tribune ce

soir-là. Antoine Deltour, avec l'affaire LuxLeaks, a permis au Trésor public français de récupérer plusieurs milliards d'euros, André Cicolella, ex-salarié de l'INRS, a dénoncé le risque sanitaire lié aux éthers de glycol, David Renous a révélé le blanchiment d'argent et la fraude fiscale des diamants de sang de l'Angola. La plupart d'entre eux ont été licenciés, certains tabassés, d'autres risquent la prison. « On ne peut plus tolérer que les lanceurs d'alerte soient pénalisés et criminalisés alors qu'ils défendent l'intérêt général », martèle Antoine Deltour qui risque cinq ans de détention pour violation du secret bancaire et un million d'euros d'amende. Ce meeting, c'est un coup de chapeau de l'Ugict-CGT et de l'UD de Paris « au courage de ces chevaliers modernes de la démocratie ». C'est aussi le lancement d'une mobilisation inédite entre syndicats, ONG, médias et lanceurs d'alerte. Mot d'ordre : « We are the leaks », « Nous sommes les fuites ».

Un même combat
« Quand, en CE ou en comité de groupe, on accède à des documents sur la stratégie de l'entreprise ou sur une nouvelle organisation du travail, notre rôle à nous, c'est de porter nos revendications à la direction, d'alerter les salariés sur les risques

encourus et les clients sur le service rendu. C'est le cas quand on ferme des agences, par exemple, précise Valérie Lefebvre-Haussmann, secrétaire générale de la fédération banques et assurances CGT. C'est notre boulot d'être lanceur d'alerte ! » Coorganisatrice de la soirée, l'Ugict-CGT est particulièrement concernée. « Dans les années 1990, on a eu une série de luttes de médecins urgentistes, enseignants, magistrats, chercheurs qui avaient comme point commun le respect de leur éthique professionnelle et la liberté de pouvoir dire "non" publiquement, rappelle Marie-José Kotlicki, secrétaire générale de l'Ugict-CGT. On revendique depuis dix ans un droit de refus en entreprise sans sanction. Alors, quand on a entendu les premiers lanceurs d'alerte, on s'est reconnu dans ce combat. On ne pouvait pas les laisser seuls alors qu'ils sont sacrifiés parce qu'ils ont voulu défendre la démocratie. » Pour elle, la CGT doit protéger ces salariés isolés. « Le syndicat peut aider à parler librement en se substituant à la parole individuelle. Le collectif protège. » C'est ce qu'a fait Bernard Demarcq. Délégué syndical CGT du Printemps, il a pu dénoncer l'opération opaque de rachat du groupe par des investisseurs qatari grâce à des documents trans-

Entourée de Patrick Picard, secrétaire général de la CGT Paris, Sophie Binet, secrétaire générale adjointe de l'Ugict-CGT, Pierre Tartakowsky, président de la Ligue des droits de l'homme et Martin Jefflén, président d'Eurocadres (conseil des cadres européens), Stéphanie Gibaud, secrétaire générale de la Plateforme internationale des lanceurs d'alerte (PILA), encourage les citoyens à partager l'information pour lutter contre la corruption. « L'impunité se nourrit de l'indifférence, du silence et de l'oubli. Réunissons-nous sur le web. Quand on est ensemble, en mouvement, on est entendu. »



mis anonymement par un cadre. « Je suis devenu porteur d'alerte », explique-t-il à la tribune. Mais le statut d'élu du personnel ou de représentant syndical est loin d'être un bouclier sans faille. Nombre de syndicalistes, notamment dans le milieu de la banque où la loi du secret est la règle, se taisent par peur de représailles individuelles ou de crainte que leurs révélations se retournent contre l'ensemble des personnels.

Coup d'envoi de l'opération
Les vingt-cinq organisations présentes au meeting revendiquent dans leur lettre ouverte au président de la République l'instauration, en France, d'une loi-cadre pour le secteur public et privé instituant une protection globale des lanceurs d'alerte garantissant leur anonymat. Elles exigent la création d'une agence indépendante pour recueillir, traiter et publier les informations transmises et la mise en place d'un fonds leur permettant de se défendre devant la justice. Ce meeting lance aussi la campagne #Stop Trade Secret contre la directive européenne sur le secret des affaires, examinée au Parlement européen le 28 avril prochain.

Sophie Babaz

Le vrai visage de la finance

Sept ans après la crise des « subprimes », Attac et Basta ! ont voulu dresser un bilan de la plus grave crise économique de tous les temps ; à partir de ces simples questions : quelles mesures indispensables à la réalisation de leur promesse de « plus jamais ça ! » ont été prises par les gouvernements ? Après le renflouement des banques aux frais des contribuables – qui a évité in extremis l'effondrement du système bancaire – sommes-nous à l'abri d'un « subprime II » ? La réponse est dans un opus de 362 pages. Une remarquable enquête d'investigation avec plongée profonde dans l'underground marécageux du système bancaire. Toute la littérature financière disponible y est passée au peigne fin, mettant au jour

cette finance de l'ombre et, hier encore, sans visage, ses mécanismes discrets, son habitus tentaculaire, ses collusions avec les hautes administrations d'État, sa consanguinité avec les lobbies et les pouvoirs, sa perversité structurelle et systémique...
Le livre est noir. Ses révélations sont glaçantes, mais sa lecture est très éclairante. Car en fait, sept ans après le scandale des « subprimes », nos banques paient toujours moins d'impôts, continuent de faciliter l'évasion fiscale, de spéculer sur les matières premières et de financer des projets très polluants. Quant à encadrer l'activité de ces « bombes à retardement », cette perspective paraît d'autant plus improbable que la mission de réguler vient d'être confiée à... un ancien lobbyiste. Bref, rien n'a changé. À ce détail près que les États ont épuisé leur capacité de renflouage. D'où cette certitude : la prochaine crise bancaire sera nécessairement la dernière.

Nathalie Carmen

1. Attac est une association qui milite pour la justice sociale et environnementale, et qui conteste radicalement le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature. Basta! (bastamag.net) est un média indépendant en ligne, consacré à l'actualité économique, sociale et aux enjeux écologiques, privilégiant l'investigation et les reportages.